

CAHIER DES CHARGES

I Informations générales

Intitulé de la mission	Développement d'une application mobile smart city pour connecter les citoyens et la ville
Bénéficiaire(s)	Expertise France – Projet Plateforme Urbaine au Cameroun
Pays	Cameroun
Durée totale	6 mois

II Contexte général

1. Contexte général

Le Cameroun a un des taux d'urbanisation des plus élevés d'Afrique subsaharienne avec 55% de la population qui vit en zone urbaine en 2020 (projections à 70% en 2050 pour une population estimée à 34 millions d'habitants). Yaoundé et Douala représentent 27% de la population urbaine, contre 27% pour les villes secondaires ou moyennes et 29% pour les petites villes de moins de 50 000 habitants. Cet équilibre territorial, exception en Afrique, est un atout pour l'encadrement des villes et la planification urbaine stratégique.

Bien que la pauvreté au Cameroun soit surtout rurale avec 6 fois plus de pauvres qu'en milieu urbain, la croissance urbaine insuffisamment maîtrisée et les flux de déplacés internes conduit à une informalité importante de l'économie urbaine, la détérioration de l'accès aux services sociaux de base, des déplacements difficiles, des problèmes de pollution et d'assainissement de plus en plus aigus et une paupérisation accrue de certaines tranches de la population.

Le programme financé par l'Union Européenne (UE), « Cameroun villes vertes inclusives et durables » se concentre principalement sur la mise en œuvre de la priorité 3 du Programme indicatif multiannuel (PIM) 2021-2027 en République du Cameroun « Pacte vert, développement durable et action pour le climat », tout en contribuant également à la priorité 1 « Gouvernance, démocratisation, paix et stabilisation », en soutenant le processus de décentralisation et les capacités des autorités décentralisées, et à la priorité 2 « Croissance inclusive, emplois durables et secteur privé ». Pour cela, l'Union européenne mobilise un budget de 24 millions d'euros.

L'objectif global du programme est d'améliorer le cadre de vie des populations urbaines, y compris et en particulier des femmes et des groupes vulnérables au Cameroun. Quatre objectifs spécifiques sont poursuivis :

OS1 : Renforcer la gouvernance du secteur urbain et le cadre de dialogue sur les aspects du développement urbain durable, inclusif et résilient face au changement climatique, en lien avec un processus efficace de décentralisation

OS2 : Améliorer l'accès des populations, notamment des femmes et groupes vulnérables, aux infrastructures et services de mobilité urbaine durable (y compris marche à pied améliorée et sécurisée) à Yaoundé

OS3 : Diminuer la pollution marine et fluviale liée à la consommation et à la production de déchets solides (notamment les déchets en plastique) à Douala

OS4 : Améliorer la résilience face au changement climatique et renforcer la participation citoyenne au développement urbain de Maroua.

2. Structuration du projet

Expertise France intervient spécifiquement sur l'OS1 : Renforcer la gouvernance du secteur urbain et le cadre de dialogue sur les aspects du développement urbain durable, inclusif et résilient face au changement climatique, en lien avec le processus de décentralisation (4,9 M€ - 48 mois) dans le cadre du Projet Plateforme urbaine au Cameroun (PUC).

Objectif général du Projet PUC vise l'amélioration des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire pour des villes durables et inclusives.

Deux objectifs spécifiques (OS) ont été retenus pour atteindre cet objectif général, avec leurs résultats et groupes d'activités indicatives connexes :

- Objectif spécifique 1 : Renforcer les mécanismes de gestion du territoire et de planification urbaine
- Objectif spécifique 2 : Améliorer la connaissance et renforcer l'accessibilité des données urbaines, incluant les enjeux d'inclusion et de résilience

Dans le cadre du PUC, Expertise France a mis en place une équipe pluridisciplinaire (chef de projet, expert urbaniste, expert géographe, etc.) destinée à travailler étroitement avec les acteurs de développement urbain durable incontournables du Cameroun comme le ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU), le ministère de la Décentralisation et du Développement local (MINDDEVEL), le ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières (MINDCAF), le ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT), Communes et Villes Unies du Cameroun (CUVC), l'Association des Régions du Cameroun (ARC) ainsi que des collectivités territoriales (notamment Yaoundé, Douala, Maroua).

Pour appuyer la mise en œuvre de certaines activités, Expertise France recourt au service d'experts et consultants extérieurs.

■ Justification du besoin

Du cadre légal à la réalité de terrain : un besoin d'outils concrets

Le cadre juridique camerounais, notamment le **Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées** (CGCTD), consacre la participation citoyenne comme un pilier du développement local. Cette orientation rejoint les ambitions de la **Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30)**, qui fait de la gouvernance inclusive, de la transparence et de l'implication des populations des leviers essentiels de la transformation structurelle et de l'émergence du Cameroun.

Pourtant, malgré ces orientations fortes, la mise en œuvre effective reste limitée. Comme l'a souligné le sondage mené par le groupe de travail GT1A du Projet Plateforme Urbaine au Cameroun (PUC), la participation citoyenne est encore perçue comme secondaire et les mécanismes existants demeurent peu opérationnels, faute de méthodologies adaptées et de moyens dédiés.

Dans ce contexte, le développement d'une application mobile « Smart City » n'est pas une simple innovation technologique : il s'agit d'un **instrument concret de mise en œuvre de la SND30 et du CGCTD**, permettant d'opérationnaliser l'ambition nationale en matière de participation citoyenne. En complément du *Guide de la participation citoyenne* mis à jour à travers le Projet PUC, l'application constitue le prolongement technologique et pratique qui transformera les principes en actions quotidiennes, mesurables et accessibles à chaque citoyen et à chaque administration. Au-delà d'un outil technologique, l'application se veut un catalyseur d'un nouveau contrat social urbain, fondé sur la confiance, la redevabilité et la co-construction entre citoyens et institutions locales.

Le changement de paradigme : le citoyen, partenaire du développement

L'application mobile vise à instaurer un changement de paradigme dans la gouvernance urbaine. Elle transforme le citoyen (souvent perçu comme simple bénéficiaire) en véritable partenaire et capteur intelligent de la ville. Cette approche s'inscrit dans la logique établie via le *Guide de la participation citoyenne*, qui entend doter les citoyens d'outils pour mieux comprendre, contribuer et s'impliquer.

Ce changement se manifeste par :

- **Une gouvernance transparente et réactive** : L'application offre un canal direct pour signaler des anomalies, suivre leur résolution et proposer des idées, rendant l'action publique plus visible et efficace.
- **Des investissements mieux ciblés** : Elle fournit aux CTD et à leur partenaire financier des données fiables et en temps réel provenant du terrain, permettant de prioriser les interventions et d'orienter les financements vers les besoins réels des populations.
- **Une citoyenneté active et renforcée** : Elle donne un « pouvoir d'agir » concret aux habitants, qui deviennent des acteurs clés de la veille et de la maintenance de leur cadre de vie.

Cette initiative s'inscrit dans l'**Objectif Spécifique 2 du Projet Plateforme Urbaine au Cameroun (PUC)**, visant à améliorer la connaissance et l'accessibilité des données urbaines, tout en y ajoutant une dimension participative et citoyenne, en parfaite cohérence avec la SND30.

Le consultant recruté aura la responsabilité de concevoir et d'animer un atelier de vulgarisation, étape cruciale pour garantir que CTD et organisations de la société civile s'approprient pleinement l'outil et en exploitent tout le potentiel.

IV. Objet de la mission

1) Objectif général

L'objectif général de la mission est de concevoir, développer et déployer une application mobile « Smart City » intuitive, performante et durable, destinée à renforcer la participation citoyenne, à améliorer l'efficacité des services publics et à promouvoir une gouvernance urbaine plus collaborative, transparente et réactive dans les villes du Cameroun.

Conçue comme une interface numérique intégrée, l'application a vocation à relier l'ensemble des acteurs de l'écosystème urbain (citoyens, collectivités territoriales, services techniques et partenaires institutionnels) autour d'un même outil de dialogue, de suivi et de décision. Elle vise ainsi à fluidifier la circulation de l'information, à favoriser la redevabilité et à soutenir une action publique locale fondée sur la confiance, la co-construction et la proximité.

2) Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la mission s'articulent autour de trois thèmes fonctionnels majeurs :

a) Renforcer la participation citoyenne dans la connaissance du territoire

- Permettre aux citoyens de géolocaliser et de qualifier des ouvrages et éléments d'intérêt public (ex : points d'eau, lampadaires fonctionnels/défectueux, dépôts d'ordures sauvages, parcs, écoles).
- Mettre en place une cartographie collaborative du territoire, où chaque contribution des habitants est enrichie et fiabilisée en temps réel grâce à un protocole de validation par la communauté.
- Fournir aux administrations une base de données géolocalisée et à jour de l'état des infrastructures urbaines.

b) Faciliter la participation citoyenne dans le montage des projets urbains

- Développer un module permettant aux citoyens d'exprimer leurs besoins et de soumettre des propositions de projets pour leur quartier ou leur ville.
- Intégrer une fonctionnalité de consultation et de sondage permettant à la mairie ou à une administration de solliciter l'avis des populations sur des projets d'aménagement (ex: construction d'un marché, réhabilitation d'une route).
- Assurer la transparence en permettant aux citoyens de suivre l'évolution des propositions soumises.

c) Optimiser la participation citoyenne dans la gestion du territoire et des infrastructures

- Mettre en place un système de signalement simple et rapide pour les incidents concernant la salubrité (bacs à ordures pleins), la sécurité (zone mal éclairée), les dégradations de la voirie (nid-de-poule), les problèmes sur les réseaux (fuite d'eau) ou le foncier (occupation illégale d'espace public).
- Permettre à l'utilisateur de joindre une photo et une description à son signalement géolocalisé.
- Doter l'administration d'un tableau de bord pour recevoir, catégoriser, assigner et suivre la résolution des incidents signalés par les citoyens.

d) Faciliter l'accès aux services publics pour les citoyens

- Dématérialiser les services publics
- et rapide pour les incidents concernant la salubrité (bacs à ordures pleins), la sécurité (zone mal éclairée), les dégradations de la voirie (nid-de-poule), les problèmes sur les réseaux (fuite d'eau) ou le foncier (occupation illégale d'espace public).

3) Résultats à atteindre

L'application mobile smart city a vocation à constituer :

Un engagement citoyen accru : La population participe activement à l'amélioration de son cadre de vie, renforçant le lien de confiance avec les institutions locales.

Une amélioration de l'efficacité des services publics : Les services municipaux disposent de données précises et en temps réel pour prioriser leurs interventions, optimiser l'allocation des ressources et réduire les coûts opérationnels.

Une gouvernance urbaine plus transparente et inclusive : Les citoyens sont informés des projets et des actions menées, et peuvent y contribuer directement, favorisant ainsi l'appropriation des politiques publiques.

Une base de connaissances territoriales consolidée : La collecte de données géolocalisées constitue un outil précieux d'aide à la décision pour la planification urbaine et l'aménagement du territoire.

V. Description de la mission et phasage

La mission sera subdivisée en 04 phases :

Phase 1 : Cadrage, Conception et Spécifications Techniques

Au cours de cette phase, le consultant devra mener les activités suivantes :

- Analyse des besoins et concertation avec les parties prenantes (Expertise France, GT2, représentants des collectivités). L'analyse de cadrage inclura la revue du cadre juridique applicable à la dématérialisation des procédures d'urbanisme (références au CGCTD, au Code de l'Urbanisme, etc.), en vue d'assurer la conformité légale des fonctionnalités proposées.
- Construction d'un arbre à problèmes et définition des parcours utilisateurs.
- Conception de l'architecture technique, des maquettes (wireframes) et des prototypes de l'application (UX/UI Design).

Livrables à la phase 1 :

- **Un Cahier des Charges détaillé de la solution applicative (spécifications fonctionnelles et techniques).**

Phase 2 : Développement du Back-End et des Interfaces d'Administration

Au cours de cette phase, le consultant devra mener les activités suivantes :

- Développement de la base de données et de l'API (Application Programming Interface) pour la gestion des utilisateurs, des signalements, des propositions et des données géographiques.
- Développement du tableau de bord web pour les administrateurs (mairies, services techniques).
- Mise en place de l'architecture serveur.

Livrables à la phase 2 :

- Une base de données structurée et une API fonctionnelle et documentée.
- Une "Preuve de Concept" sous la forme d'un tableau de bord web fonctionnel permettant de visualiser des données test.

Phase 3 : Développement de l'application mobile et Intégration

Au cours de cette phase, le consultant devra mener les activités suivantes :

- Développement de l'application mobile hybride (compatible Android et iOS) sur la base des maquettes validées.
- Intégration de l'application mobile avec l'API du back-end.
- Réalisation des tests unitaires et des tests d'intégration.
- Développement des fonctionnalités clés : carte interactive, géolocalisation, formulaire de signalement/proposition, consultation des soumissions, notifications

Livrables à la phase 3 :

- Application mobile fonctionnelle (fichiers d'installation. apk et .ipa).
- Code source complet et commenté.
- Documentation technique (manuels d'architecture, d'exploitation, d'administration).
- Documentation utilisateur (guide d'utilisation).

Phase 4 : Déploiement, Formation et Maintenance

Au cours de cette phase, le consultant devra mener les activités suivantes :

- **Déployer l'application** sur les plateformes de téléchargement (Google Play Store, Apple App Store) et assurer la mise en production du back-end.
- **Former les équipes techniques** des Collectivités Territoriales Décentralisées à l'utilisation du tableau de bord d'administration, et mettre en place une stratégie structurée de transfert de compétences visant à garantir l'autonomie progressive des équipes locales dans l'exploitation, la maintenance et l'évolution de l'outil.
- Les **actions de formation et de vulgarisation** incluront des relais communautaires (comités de quartier, organisations de la société civile) afin de favoriser une appropriation élargie de l'outil et une remontée d'informations continue.
- **Mettre en place** un support technique et un système de gestion des incidents pour assurer la continuité du service.
- **Déployer un système de suivi et d'analyse des données d'usage**, alimentant un tableau de bord dynamique permettant de mesurer en temps réel l'adoption et l'impact de l'application à travers des indicateurs clés (nombre de signalements, taux de réponse, fréquence d'utilisation par commune, etc.).

Une **phase pilote d'expérimentation** sera conduite sur deux territoires représentatifs, afin de tester l'application en conditions réelles et d'ajuster ses fonctionnalités avant son déploiement à grande échelle :

- la **Commune de Soa**, déjà impliquée dans plusieurs initiatives numériques du PUC ;
- la **Commune de Dschang**, déjà très avancée sur les questions de digitalisation des services communaux.

Ces expérimentations permettront d'évaluer la pertinence fonctionnelle et la facilité d'adoption de

l'application dans des contextes urbains contrastés (ville moyenne et commune urbaine). Des **sessions de formation et de sensibilisation** seront organisées sur place à l'intention des équipes municipales, des relais communautaires et des citoyens, afin d'assurer une appropriation optimale et la pérennité de l'outil.

Les enseignements tirés de cette phase pilote feront l'objet d'un **rapport d'évaluation** et serviront à affiner la version finale de l'application avant sa généralisation.

Durant cette phase, le consultant assurera également l'animation de l'atelier de présentation officiel de l'application qui pourra être organisé par les partenaires du PUC.

Livrables à la phase 4 :

- **Un programme détaillé de déploiement et de formation, incluant le plan d'expérimentation** dans les communes pilotes de Soa et de Dschang.
- **Les supports de formation et de vulgarisation** destinés aux équipes municipales, relais communautaires et utilisateurs citoyens.
- **Un rapport d'évaluation de la phase pilote**, présentant les résultats des tests réalisés sur les territoires expérimentaux, les retours d'expérience des usagers et les ajustements techniques ou fonctionnels apportés à l'application.
- **Le rapport final de la mission**, intégrant l'ensemble des livrables validés et les recommandations pour le déploiement national.
- **Les rapports de maintenance mensuels** produits durant la période convenue après la livraison, incluant le suivi du support technique et du système de gestion des incidents.

NB : le consultant devra veiller à ce que l'application soit interopérable avec le système intégré de données urbaines mis en place via le Projet PUC (SIGCOM, PDC, Cadastre Polyvalent, observatoire du MINHDU etc.)

De plus le consultant utilisera la BANOC pour la géolocalisation dans l'application.

VI. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

- 1) **Lieu :** La prestation pourra être réalisée en partie à distance, mais nécessitera des réunions de travail et des ateliers en présentiel au Cameroun avec les équipes d'Expertise France (projet PUC) et les partenaires institutionnels.
- 2) **Budget : 35.000 euros TTC**
- 3) **Période de mise en œuvre :** Le consultant s'engage à démarrer les études, dans un délai d'une semaine au plus tard, après la signature du contrat.
- 4) **Date de démarrage estimée :** Décembre 2025
- 5) **Date de fin :** Juin 2026
- 6) **Durée estimée de la mission :** 6 mois
- 7) **Pilotage et modalités de validation de l'étude**

Le Pilotage du Projet ainsi que la validation de l'étude sont assurés par la chefferie du Projet Plateforme Urbaine au Cameroun (PUC).

Toutefois, un certain nombre d'instances sont mise en place (voir point 7) pour garantir la dimension co-construite de l'application et sa cohérence avec les besoins locaux.

8) Coordination

- Le consultant désignera un **interlocuteur unique** pour la mise en œuvre de projet. Une réunion de lancement se tiendra au démarrage de la prestation. En amont, le consultant sera mis en relation avec les interlocuteurs utiles pour préparer sa mission.
- Pour le projet Plateforme Urbaine au Cameroun, **M. Willy Franck SOB**, Expert SIG des Territoires, point

focal de la composante 2, est le principal interlocuteur. willy.sob@expertisefrance.fr

- Une coordination étroite avec l'équipe du projet Plateforme Urbaine au Cameroun via le point focal de la composante 2 du projet ainsi que le Groupe de travail **GT2** devra impérativement être mise en place dès la préparation de la mission et jusqu'à sa finalisation.
- Une **commission de supervision** sera mise en place au sein du **FEICOM**, associant des représentants du **MINDDEVEL**, du **MINHDU**, des **CVUC**, ainsi qu'une **organisation de la société civile** (OSC) membre de la **Plateforme nationale des acteurs de l'urbain (PNAU)**. Cette instance aura pour mission d'assurer la cohérence technique et fonctionnelle de l'application avec les besoins exprimés par l'ensemble des parties prenantes.
- La validation finale des livrables, y compris sur les plans administratifs et financiers, relève d'Expertise France, via le Chef de Projet Plateforme Urbaine au Cameroun (PUC).

Les frais de prise en charge de ladite commission sont pris en charge par le budget du Projet PUC.

VI. Expertise et profil demandés

Il est attendu que le consultant ait une expérience prouvée dans le développement d'applications mobiles grand public, idéalement dans le secteur de la "Civic Tech" ou des "Smart Cities". L'équipe devra comprendre les profils ci-après :

Un chef de mission - Expert en développement d'applications et gestion de projet

Développeur Full Stack, il doit avoir de l'expérience et des références en conception, déploiement et intégration d'applications web et mobile sur des projets de grande envergure. Il doit spécifiquement :

- Formation de niveau Bac +5 en génie logiciel ou équivalent.
- Expérience avérée (minimum 5 missions) en tant que Développeur Full Stack sur des projets d'applications web et mobiles de grande envergure.
- Excellente maîtrise des technologies Front-End mobiles (React Native, Flutter) et Back-End (Node.js, Python/Django, PHP/Laravel, etc.).
- Solides compétences en gestion de projet (méthodologie Agile/Scrum est un atout majeur), planification et communication.
- Très bonne compréhension des enjeux UX/UI pour garantir l'adoption de l'application par un public large et varié.

Un Expert en développement d'applications mobiles:

- Diplôme d'études supérieures (Bac+3 minimum) en informatique.
- Au moins 5 ans d'expérience dans le développement et le déploiement de Systèmes d'Information, dont au moins 3 expériences significatives en développement d'applications mobiles natives ou hybrides.
- Maîtrise des technologies Front End (HTML, CSS, JavaScript, React Native ou Flutter) et de l'intégration d'API REST

Un Expert en réseaux et base de données :

- Diplôme d'études supérieures (Bac+3 minimum) en informatique avec une spécialisation pertinente.
- Expérience d'au moins 5 ans, notamment dans la conception et l'administration de bases de données (SQL et NoSQL, une connaissance de PostGIS pour les données géospatiales est un atout).
- Compétences en déploiement, sécurisation et maintenance d'infrastructures serveurs (Cloud/On-premise).

Expert Infographe / Concepteur UX/UI :

- Diplôme d'études supérieures (Bac+3 minimum) en design, infographie ou interaction homme-machine.

- Expérience de 5 ans dans le design d'interfaces pour applications web et mobiles, avec un portfolio démontrant une approche centrée sur l'utilisateur (UX).
- Maîtrise des outils de maquettage et de prototypage (Figma, Adobe XD, Sketch, etc.).

VII. Modalités de candidatures :

Pièces constitutives de la candidature

Les candidats remettent les éléments de candidatures suivants :

- Une preuve de l'enregistrement du candidat au registre des sociétés (K-bis ou équivalent : immatriculation au RCCM, ...) ;
- Une preuve que le candidat a satisfait à ses obligations sociales et fiscales (attestations fiscales, URSSAF ou équivalent : attestation de non redevance, NIU, ...) ;
- La déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion, à l'absence de conflit d'intérêt et la fiche d'identité tiers (figurant en annexes) complétées et signées ;
- Liste de références en rapport avec l'objet du marché indiquant le nom et les coordonnées téléphoniques d'un contact référent ;
- Attestations d'assurance responsabilité civile et/ou professionnelle en cours de validité.

Pièces constitutives de l'offre

Les candidats remettent un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

A /- Un mémoire technique comprenant les informations suivantes :

- Description du service proposé
- Méthodologie
- Plan d'action
- Chronogramme
- Equipe constituée pour la mission (y compris les CV) avec la description des fonctions/rôles et leur affectation aux différentes étapes de la mission
- Références

B/- Une offre financière correspondante avec les éléments de calcul le cas échéant (nombre d'h/jr, montant de chaque phase, ...) sous format excel et sous format imprimable signée.

Critère d'évaluation des offres :

▪ Offre technique : 70 pts

1. **Description du service proposé et compréhension de la mission** (Clarté et pertinence de la compréhension du contexte du projet et de ses enjeux, pertinence de la réponse aux objectifs de la mission et aux besoins exprimés dans le cahier des charges etc.)
2. **Méthodologie et plan d'action** (Qualité, cohérence et réalisme de la méthodologie proposée, de la co-création et phase test dans les territoires pilote, Pertinence de la stratégie de formation, vulgarisation et transfert de compétences etc.)
3. **Chronogramme et organisation du travail** (Réalisme du calendrier au regard des délais (6 mois), Cohérence entre les activités, les livrables et la planification proposée, mécanismes de suivi, coordination et validation avec Expertise France, le GT2 et la commission de supervision)
4. **Équipe proposée et références** (Adéquation des profils clés avec les rôles décrits, expérience avérée sur des projets similaires, expérience au Cameroun et dans le contexte de la décentralisation, qualité des références fournies (pertinence, vérifiabilité, résultats obtenus) etc.)

Note éliminatoire : toute offre technique ayant obtenu moins de 45/70 points (64%) ne sera pas examinée sur le plan financier.

▪ **Offre financière : 30 pts**

Durée de validité des offres

La validité des offres remises par les soumissionnaires est maintenue au moins 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Modalités de remise des offres

La date limite de remise des offres est fixée au : **Vendredi 05 Décembre 2025 à 17 heures (locales)**

Les offres sont à envoyées sur la plateforme Gex à travers le lien de publication. Pour postuler, procédure à suivre :

- Créer un compte sur la plateforme ;
- A la place du CV, mettre l'offre technique ;
- Cliquer sur l'onglet « choisir un autre fichier » et y ajouter tous les autres documents requis afin d'avoir un dossier complet ;
- En cas de soucis, nous contacter via le mail suivant : vincent.nelekouo@expertisefrance.fr

Annexe 1 : Calendrier indicatif de remise des livrables

Durée de la phase		Activités et Livrables	Date de rendu	Date de remise des livrables
		Démarrage de l'étude – Ordre de service		
Phase 1	1	Cadrage, Conception et Spécifications Techniques	T0 + 1 mois	
		<i>Un Cahier des Charges détaillé de la solution applicative (spécifications fonctionnelles et techniques).</i>		T0 + 1 mois
Phase 2	1	Développement du Back-End et des Interfaces d'Administration	T1 + 1 mois	
		<i>Une base de données structurée et une API fonctionnelle et documentée.</i>		T0 + 1,5 mois
		<i>Une "Preuve de Concept" sous la forme d'un tableau de bord web fonctionnel permettant de visualiser des données test.</i>		T0 + 2 mois
Phase 3	2,5	Développement de l'application mobile et Intégration	T2 + 3,5 mois	
		<i>Application mobile fonctionnelle (fichiers d'installation .apk et .ipa).</i>		T0 + 3,5 mois
		<i>Code source complet et commenté.</i>		T0 + 3,75 mois
		<i>Documentation technique (manuels d'architecture, d'exploitation, d'administration)</i>		T0 + 4 mois
		<i>Documentation utilisateur (guide d'utilisation)</i>		T0 + 4,5 mois
Phase 4	0,5	Déploiement, Formation et Maintenance	T3 + 0,5 mois	
		<i>Un programme et un support de formation.</i>		T0 + 4,25 mois
		<i>Rapport final de la mission.</i>		T0 + 4,25 mois
		<i>Rapports de maintenance mensuels durant la période convenue après livraison.</i>		T0 + 5 mois

Annexe 2 : Compte rendu du Groupe de Travail n°2 (GT2) « co-construction des spécifications de l'application mobile SmartCity» - Session N°9

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR RELATIVE AUX CRITÈRES D'EXCLUSION, À L'ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊT

[Complétez ou supprimez les parties grisées en italiques entre crochets]

Objet du contrat : Développement d'une plateforme digitale collaborative à référence spatiale par le biais d'une conception centrée sur l'humain

[Le][La] soussigné[e] (*nom du signataire du présent formulaire*) : _____

- Dénomination complète : _____
- Forme (ou statut) juridique (*Autoentrepreneur, entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.*) : _____
- Adresse complète : _____

☐ agissant en son nom propre (*dans le cas d'une candidature d'une personne physique disposant d'une personnalité juridique*)

ou

☐ agissant en qualité de représentant de la personne morale suivante :

1. déclare qu'il/qu'elle ne se trouve pas dans une situation mentionnée aux articles L. 2141-1 à L 2141-11 du Code français de la commande publique et notamment :
 - a) qu'il/qu'elle n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement rendu par une autorité compétente d'un État membre ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle¹ ;
 - b) qu'un membre de l'organe de gestion, d'administration, de direction ou de surveillance ou une personne physique qui détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle sur la personne morale susmentionnée n'a pas fait l'objet d'une condamnation visée au point a) ;
 - c) qu'il/qu'elle a souscrit aux déclarations qui lui incombait en matière fiscale ou sociale, s'est pas acquitté des impôts, contributions ou cotisations sociales exigibles² ;
 - d) qu'il/qu'elle n'est pas soumis(e) à une procédure de redressement judiciaire (ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger) et ne bénéficie pas d'un plan de redressement ou ne justifie pas avoir été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché, qu'il/qu'elle n'est pas soumis(e) à une procédure de liquidation judiciaire, ne fait pas l'objet d'une mesure de faillite personnelle ou d'une interdiction de gérer, ou ne fait pas l'objet d'une mesure équivalente à l'une des trois précitées prévues par un droit étranger ;

¹Notamment, articles 222-34 à 222-40, 225-4-1, 225-4-7, 313-1, 313-3, 314-1, 324-1, 324-5, 324-6, 421-1 à 421-2-4, 421-5, 432-10, 432-11, 432-12 à 432-16, 433-1, 433-2, 434-9, 434-9-1, 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 à 445-2-1 ou 450-1 du code pénal, articles 1741, 1742, 1743, 1746 ou 1747 du Code général des impôts.

²Cette exclusion n'est pas applicable aux personnes qui, avant la date à laquelle l'acheteur se prononce sur la recevabilité de leur candidature, ont, en l'absence de toute mesure d'exécution du comptable ou de l'organisme chargé du recouvrement, acquitté lesdits impôts, taxes, contributions et cotisations ou constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement, ou, à défaut, ont conclu et respectent un accord contraignant avec les organismes chargés du recouvrement en vue de payer les impôts, taxes, contributions ou cotisations, ainsi que les éventuels intérêts échus, pénalités ou amendes. (Art. L2141-2 du Code de la Commande Publique).

- e) a fait l'objet d'une sanction administrative d'un Etat, de l'Union européenne, d'Expertise France, de toute autre banque de développement ou d'une organisation internationale.

Dans l'hypothèse où le signataire se trouve dans l'une des situations listées ci-dessus, celui-ci peut joindre à la présente déclaration sur l'honneur les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du marché (non-respect de l'Etat de droit et du droit à la Défense dans son pays, etc.).

2. déclare qu'il/qu'elle :

- a) ne se trouve pas en situation de conflit d'intérêts par rapport au marché³;
- b) fera connaître, sans délai, au pouvoir adjudicateur toute situation constitutive d'un conflit d'intérêts ou susceptible de conduire à un conflit d'intérêts;
- c) n'a pas consenti, recherché, cherché à obtenir ou accepté, et s'engage à ne pas consentir, rechercher, chercher à obtenir ou accepter, d'avantage, financier ou en nature, en faveur ou de la part d'une quelconque personne lorsque cet avantage constitue une pratique illégale ou relève de la corruption, directement ou indirectement, en ce qu'il revient à une gratification ou une récompense liée à l'attribution du marché;
- d) a fourni des renseignements exacts, sincères et complets au pouvoir adjudicateur dans le cadre de la présente procédure de passation de marché;

3. reconnaît qu'il/elle peut être frappé de sanctions judiciaires, administratives et financières s'il est établi que de fausses déclarations ont été faites ou que de fausses informations ont été fournies.

4. En cas d'attribution du marché, les éléments suivants doivent être fournis sur demande et dans le délai fixé par le pouvoir adjudicateur :

Pour les cas mentionnés au point 1), un extrait récent du casier judiciaire est requis ou, à défaut, un document équivalent récent, délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance, faisant apparaître que les exigences concernées sont satisfaites⁴.

En ce qui concerne les situations décrites au point 1), lorsqu'un document visé aux deux paragraphes ci-dessus n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, à défaut, une déclaration solennelle, faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance.

Si le soumissionnaire est une personne morale, des renseignements concernant les personnes physiques ayant le pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle sur cette personne morale ne doivent être fournis qu'à la demande du pouvoir adjudicateur.

5. déclare qu'il/qu'elle :

- a) n'acquière pas et ne fournit pas/ne va pas acquérir ou fournir du matériel et n'intervient/ ne va pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.

³Un conflit d'intérêts peut notamment résulter d'intérêts économiques, d'affinités politiques ou nationales, de liens familiaux ou sentimentaux, ou de tout autre type de relations ou d'intérêts communs.

⁴ Si le soumissionnaire est une personne morale et que le droit national du pays dans lequel il est établi ne prévoit pas la fourniture de tels justificatifs pour les personnes morales, ces documents sont demandés pour les personnes physiques, comme les chefs d'entreprise ou toute personne ayant le pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle du soumissionnaire.

b) ne figure pas sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne, la France ou les États-Unis⁵, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité nationales. A titre d'information, les listes peuvent être consultées aux références ci-dessous:

- pour les Nations Unies, recueil des listes de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies : <https://www.un.org/securitycouncil/content/un-sc-consolidated-list>;
- pour l'Union européenne, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://www.sanctionsmap.eu>,
- pour la France, voir : <https://gels-avoirs.dgtresor.gouv.fr/List>
- pour les États-Unis, voir : <https://home.treasury.gov/policy-issues/financial-sanctions/sanctions-programs-and-country-information>,

c) n'est pas sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et ne figure pas à ce titre sur la liste publiée par la Banque Mondiale. A titre d'information, la liste peut être consultée à l'adresse électronique suivante :

<https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>

6. reconnaît et accepte que les situations ci-dessus exposées peuvent entraîner la résiliation de plein droit du marché.
7. s'engage à communiquer sans délai à Expertise France, tout changement de sa situation au cours de l'exécution du marché.
8. déclare avoir pris connaissance des dispositions de la présente attestation et s'engage à s'y conformer tout au long de la procédure de passation.

Signature d'une personne habilitée à engager et à représenter le candidat

Cet encart est à signer dans le cas d'une candidature déposée par une personne morale

Nom : Prénom : Fonction :

Date : Signature :

⁵ Sous réserve qu'il n'en résulte aucune violation par l'Agence des dispositions du Règlement CE 2271/96 du 22 novembre 1996 portant protection contre les effets de l'application extraterritoriale d'une législation adoptée par un pays tiers.

Fiche d'identité d'un tiers

Information tiers bénéficiaire :

NOM -Prénom* Raison sociale*

Statut de la société*

Adresse*

Boite Postale Ville*

Pays*

N° de Siret

N° de Tva Intracommunautaire

Téléphone Email*

(pour les sociétés française uniquement)

(pour les sociétés en zone UE uniquement)

Information sur la banque du bénéficiaire

Nom de la banque

Adresse de l'agence *

(une boîte postale ne convient pas, inscrire l'adresse complète)

Ville*

Pays*

Titulaire du compte

(reprendre exactement ce qui est inscrit sur le Relevé d'Identité Bancaire)

Numéro complet du compte

Iban/Bban(*)

(*) Si le code IBAN (international bank account number) existe dans le pays où votre banque est établie

Bic/Swift

Devise du compte (1 seul choix possible)

☐ Euros
 ☒ Monnaie Locale
 ☐ Dollars

Préciser si monnaie Locale :

Date:

Nom-prénom du bénéficiaire : Signature:

Joindre impérativement un relevé d'identité bancaire

Certains pays ou banque ne délivrent pas de RIB. Dans ce cas, merci de faire également signer ce formulaire par l'établissement bancaire dans le cadre suivant:

Uniquement si pas de RIB :

Cachet et signature de l'établissement (les 2 obligatoires)

Avant envoi, s'assurer que toutes les informations ont bien été reportées sur ce formulaire, c'est à cette seule condition que les paiements pourront être exécutés

En cas de changement de compte, merci de remplir à nouveau ce formulaire avec les nouvelles informations